



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

# COUPE 2025 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

### Stroke Play score maximum Par + 5 (brut), classement en net

QUALIFICATIONS		
	Groupe A	Groupe B
1 <sup>er</sup> tour	Samedi 12 Avril Golf de Cély	Samedi 12 Avril Golf de Bellefontaine
2 <sup>e</sup> tour	Samedi 24 Mai Golf de Bellefontaine	Samedi 24 Mai Golf de Cély
<b>FINALE</b> Samedi 28 Juin 2025 Golf du Château de la Chouette Épreuve qualificative pour la Coupe de France des Associations d'Entreprise		

#### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### ASSOCIATIONS :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe de quatre joueurs ou joueuses par association.

##### MEMBRES DES ÉQUIPES :

L'index pris en compte sera celui du Lundi avant l'épreuve, et devra être inférieur ou égal à 21,4. Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais leur index sera ramené à 21,4.

Être salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattaché au CE ou CSE affilié. Cette qualification devra être certifiée par le responsable de la section golf de l'association. **Aucune possibilité de participation d'autres membres de l'association** car cette épreuve est qualificative pour une épreuve fédérale.

Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou qu'elle représente ou rattaché au CE ou CSE affilié et être licencié(e) à la Fédération Française de Golf - **Interdiction de participation avec une licence indépendant.**

Les joueurs ou joueuses d'entreprise licenciés dans un club avec terrain (liens 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrés comme membre de l'association d'entreprise (ou du CE ou CSE) qu'ils représentent (voir procédure de rattachement par l'Extranet FFG <https://xnet.ffgolf.org/>).

##### CERTIFICAT MÉDICAL :

Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

##### DROIT A L'IMAGE :

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, responsables de club...) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

### 1. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier ou courriel auprès de la Ligue de Paris Île-de-France.

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à **50€** par équipe. **Ils doivent parvenir au plus tard le 21 Février 2025** à l'adresse suivante (paiement par virement de préférence, motif : nom de l'AS + nom de l'épreuve) :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av du golf, 78280 Guyancourt  
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : [contact@lpidf.com](mailto:contact@lpidf.com)

**Les Green-Fees Équipe (235€ pour chaque tour) devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque, au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France.** Un reçu sera envoyé par courriel (sur demande uniquement). Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) à partir du Mardi précédent l'épreuve seront redevables du Green-Fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer la coupe l'année prochaine.

Le nombre d'équipes pour chacun des 2 groupes est limité à 21 (ordre d'arrivée des inscriptions). Une seule équipe par association. Les quatre équipes arrivées en tête lors de la compétition de 2024 (BNP PARIBAS, MINORANGE BOUYGUES, DASSAULT SYSTEMES, DASSAULT SPORTS) seront têtes de série, si elles veulent participer, et réparties dans les deux groupes.

La liste des équipiers devra être saisie sur l'Extranet FFG <https://xnet.ffgolf.org/> au plus tard le lundi avant l'épreuve, avec possibilité de prévoir jusqu'à deux remplaçants. Les heures de départ, établies par la Ligue et indiquées par association, seront consultables sur le site Internet de la Ligue [www.lpidf.com](http://www.lpidf.com) 48h avant l'épreuve.

### 2. FORME DE JEU (VOIR REGLEMENT GENERAL FEDERAL\*)

\*La Coupe est qualificative pour la Coupe de France et comme telle soumise au règlement de cette coupe.

**Stroke Play score maximum Par+5 (brut), classement en net / 4 simples / 18 trous**

Marques de départ : JAUNES pour les Messieurs – ROUGES pour les Dames

COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 4 joueurs ou joueuses.

### 3. ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Les équipes inscrites à cette épreuve seront divisées, après répartition des 4 têtes de série ci-dessus, en deux groupes pour les tours de qualification. Chaque équipe jouera 2 tours (4 simples sur 18 trous, **Stroke Play score maximum Par+5 (brut), classement en net**, pour chaque tour).

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores.

**Le classement pour chacun des tours, permettra l'attribution de points, suivant le barème ci-dessous :**

1 <sup>er</sup>	18 pts	5 <sup>e</sup>	11 pts	9 <sup>e</sup>	7 pts	13 <sup>e</sup>	3 pts
2 <sup>e</sup>	15 pts	6 <sup>e</sup>	10 pts	10 <sup>e</sup>	6 pts	14 <sup>e</sup>	2 pts
3 <sup>e</sup>	13 pts	7 <sup>e</sup>	9 pts	11 <sup>e</sup>	5 pts	15 <sup>e</sup>	1 pt
4 <sup>e</sup>	12 pts	8 <sup>e</sup>	8 pts	12 <sup>e</sup>	4 pts	16 <sup>e</sup> et +	0 pt

Si des équipes sont à égalité à l'issue d'un des deux tours, les points ne seront pas partagés. Le départage se fera sur la carte non prise en compte (une carte non rendue étant considérée comme la plus mauvaise), puis sur la meilleure carte, puis sur la seconde. En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur le classement informatique (RMS) en net individuel de la meilleure carte.

**Intempéries :** Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

Si le jeu est interrompu et ne peut pas reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite).

**Recording :** les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant la sortie du dernier green. Tous les joueurs du groupe encourent la pénalité générale sur le trou n°18 pour infraction à la Règle 5.6 (Retard déraisonnable ; cadence de jeu rapide) :

- pour le 1<sup>er</sup> groupe, s'il a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ;
- pour les autres groupes, si le groupe a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ET si l'intervalle de temps à l'arrivée entre lui et le groupe précédent est de plus de 10 minutes par rapport à l'intervalle de temps du départ.

À l'issue des deux tours, un classement sera établi dans chacun des groupes A et B et **10 équipes par groupe seront qualifiées pour la finale régionale. Dans chaque groupe, en cas d'ex aequo à la dixième place le départage se fera sur le résultat du second tour.**

### 4. FINALE REGIONALE

Les 20 équipes qualifiées joueront une finale en **Stroke Play score maximum Par+5 (brut), classement en net**. Le score de l'équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores. Les résultats acquis lors des tours qualificatifs ne seront pas conservés.

Si des équipes sont à égalité, le départage se fera sur la carte non prise en compte (une carte non rendue étant considérée comme la plus mauvaise), puis sur la meilleure carte, puis sur la seconde. En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur le classement informatique en net individuel de la meilleure carte.

Les 5 premières équipes seront qualifiées pour la Coupe de France (trophée Raymond Fanen) (voir ci-dessous).

**Intempéries :** Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite).

**Recording :** les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant la sortie du dernier green. Tous les joueurs du groupe encourent 1 coup de pénalité sur le trou n°18 pour infraction à la Règle 5.6 (Retard déraisonnable ; cadence de jeu rapide) :

- pour le 1<sup>er</sup> groupe, s'il a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ;
- pour les autres groupes, si le groupe a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ET si l'intervalle de temps à l'arrivée entre lui et le groupe précédent est de plus de 10 minutes par rapport à l'intervalle de temps du départ (soit pour des départs espacés de 10 minutes, 20 minutes).

### 5. FINALE INTER-REGIONALE (FEDERALE)

Les **6** premières équipes seront qualifiées pour la Coupe de France des AS d'Entreprise (trophée Raymond Fanen), qui aura lieu du 5 au 7 septembre 2025 sur le golf d'Orléans Limère. La Ligue contribuera aux frais des équipes.

### 6. PRIX

Le Trophée sera remis le jour de la finale régionale au club vainqueur pour faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui y fera graver le nom du club victorieux.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

Les joueurs des 3 premières équipes seront récompensés.

### 7. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

1 représentant du club accueillant la compétition ; 1 représentant de la Ligue ; 1 arbitre et sera affiché au tableau officiel.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

# CHAMPIONNAT 2025 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE **Règlement**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

### Constitution des tableaux : Stroke Play brut score maximum Par + 5 puis Match Play (un double et deux simples)

<b>PREMIER TOUR DE CONSTITUTION DES TABLEAUX</b>	
<b>Samedi 29 Mars 2025</b>	
<b>Première division</b>	<b>Deuxième division</b>
Golf de Guerville	Golf de Seraincourt
<b>SECOND TOUR DE CONSTITUTION DES TABLEAUX</b>	
<b>Samedi 17 Mai 2025</b>	
<b>Première division</b>	<b>Deuxième division</b>
Golf de Saint-Quentin en Yvelines	Golf de Guerville
<b>BARRAGES</b>	
<b>Samedi 21 Juin 2025</b>	
<b>Première division</b>	<b>Deuxième division</b>
Ableiges	Pas de barrages
<b>HUITIÈMES DE FINALES</b>	
<b>Samedi 05 Juillet 2025</b>	
<b>Première division</b>	<b>Deuxième division</b>
Golf de Mont-Griffon	Golf de Saint-Quentin en Yvelines
<b>QUARTS DE FINALES ET PLAY DOWN première division</b>	
<b>Samedi 13 Septembre 2025</b>	
<b>Première division</b>	<b>Deuxième division</b>
Golf de Rochefort	Golf d'Ableiges
<b>DEMI- FINALES, FINALES ET PETITE FINALES</b>	
<b>Samedi 11 Octobre 2025</b>	
Golf de Crécy	

#### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### ASSOCIATIONS ou CE ou CSE :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue.

Une seule équipe par association ou CE ou CSE dans chaque division.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

### MEMBRES DES ÉQUIPES :

Être membre de l'association d'entreprise (ou CE ou CSE) qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

L'index pris en compte sera celui du Lundi avant l'épreuve,

**Phase Qualificative** : L'index des participants devra être inférieur ou égal à **36,0**. Cependant tout joueur ayant commencé cette épreuve pourra la terminer même si son index sort du cadre de la limite exigée.

**Phase de Match Play** : L'index des participants devra être inférieur ou égal à **45,0**. Cependant tout joueur ayant commencé cette épreuve pourra la terminer même si son index sort du cadre de la limite exigée.

L'équipe comportera 4 joueurs ou joueuses de l'Association (ou CE ou CSE) dont la composition pour chaque tour sera :

**au minimum 2 salarié(e)s titulaires** de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ;

**au maximum 2 non-salarié(e)s majeur(e)s adhérent(e)s à l'Association d'entreprise** et enregistré(e)s comme tel(le)s sur Extranet <https://xnet.ffgolf.org/>, selon procédure de rattachement FFGolf.

Les différents statuts des joueurs « Salariés » et « Non-salariés » de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié devront être certifiés par le responsable de la section golf du club. Les compositions d'équipe pourront changer à chaque tour en respectant les minima et maxima tels que définis ci-dessus. Toute présentation d'équipe non conforme sera refusée au départ ou les cartes annulées à l'arrivée.

À la première infraction relevée concernant le statut d'un joueur, sa carte de score ne sera pas prise en compte. La seconde infraction relevée pour le même motif entraînera la disqualification immédiate de l'équipe et sa rétrogradation en division inférieure pour l'année prochaine.

### CERTIFICAT MÉDICAL :

Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

### DROIT A L'IMAGE :

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, responsables de club...) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

## 2. CONSTITUTION DES DIVISIONS D'ENTREPRISE DE LIGUE 2025

Les équipes sont réparties dans les différentes divisions en fonction de leur classement en fin de championnat régional 2024. Le nombre d'équipes dans chaque division est limité à 24. La première division est ainsi constituée des associations suivantes (si elles désirent s'inscrire) :

AS FFGOLF	ALCATEL NOKIA	DASSAULT SPORTS
DASSAULT SYSTEMES	AS MAZARS	ASPTT GRAND PARIS
ESR	OGER INTERNATIONAL	GOLF TRANSPORT PARIS
MBDA SPORT	ASL ENGIE	ASEP ST DENIS
ATSCAF GRAND PARIS	AGJSEP PARIS	BNP PARIBAS PARIS
ASTAS	GLORY GLOBAL SOLUTIONS	CEA SACLAY
NATIXIS	MICROSOFT	MINORANGE BOUYGUES
ESAM	UBISOFT	ALSTOM*



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

\*ALSTOM remplace CSE RENAULT GUYANCOURT, dissoute. (Meilleure équipe des qualifications qui ne montait pas directement en D1)

Si certaines équipes qualifiées en première division ne souhaitent pas s'inscrire, le tableau de première division sera complété par une ou des équipes de seconde division, suivant le classement de la saison 2024 de cette division. Si le nombre d'inscriptions est suffisant, une division « promotion » sera créée, dans toute la mesure du possible aux mêmes dates que les deux premières divisions.

Les équipes s'inscrivant pour la première fois sont placées en seconde division, voire en division promotion, à concurrence de 24 équipes, dans l'ordre des inscriptions. **Si les AS de première division souhaitent inscrire ne deuxième équipe, elle sera placée dans la seconde division, dans la mesure des places disponibles.**

### 3. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier ou courriel auprès de la Ligue de Paris Île-de-France en utilisant le formulaire en fin du règlement de cette épreuve.

Pour la Promotion, le nombre d'équipes serait limité à 24 (ordre d'arrivée des inscriptions), mais la division ne sera pas créée à moins de 16 inscriptions.

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à **50 €** par équipe. **Ils doivent parvenir au plus tard le 21 Février 2025** à l'adresse suivante (paiement par virement de préférence, motif : nom de l'AS + nom de l'épreuve) : Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt  
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

**Les Green-Fees Équipe (245 euros et 345 euros pour les demi-finales et finales du 11 Octobre) devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque, au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France.** Un reçu sera envoyé par courriel (sur demande uniquement). Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) à partir du Mardi précédent l'épreuve seront redevables du Green-Fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le championnat l'année suivante.

La liste des équipiers devra être saisie sur l'Extranet FFG <https://xnet.ffgolf.org/> au plus tard le lundi avant l'épreuve, avec possibilité de prévoir jusqu'à deux remplaçants. Les heures de départ, établies par la Ligue et indiquées par association, seront consultables sur le site Internet de la Ligue [www.lgpidf.com](http://www.lgpidf.com) 48h avant l'épreuve.

### 4. FORME DE JEU

#### COMPOSITION DES ÉQUIPES :

**Phase Qualificative** : Équipes de 4 joueurs ou joueuses d'index maximum autorisé 36,0.

**Phase de Match-Play** : Équipes de 4 joueurs ou joueuses d'index maximum autorisé 45,0.

**Un joueur ayant joué pour une équipe première ne pourra pas jouer pour la suite de la saison dans l'équipe seconde, le cas échéant.**

Le championnat se déroule en deux phases ; deux journées de constitution des tableaux, où toutes les équipes jouent en stroke play brut score maximum Par + 5, puis trois ou quatre tours (suivant résultats) où les équipes s'affrontent deux par deux en match play (deux simples et un foursome ou greensome).

### 5. PHASE DE COMPOSITION DES TABLEAUX

**4 simples / stroke play brut score maximum Par +5 / 18 trous**

**Marques de départ en Division 1** : Blanches, pour les Messieurs – Bleues, pour les Dames.

**Marques de départ en Division 2 (et éventuellement promotion)** : Jaunes, pour les Messieurs – Rouges, pour les Dames.

**Suivant les conditions climatiques, le comité se réserve le droit d'avancer les départs aux repères précédents.**



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

Le total d'une équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores. Il sera exigé 3 scores au moins, sous peine de disqualification. Le classement pour constituer les tableaux de match play sera fait par addition des scores des deux tours.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le résultat du second tour, puis en comparant les scores des cartes non prises en compte, puis ceux des meilleures cartes, puis ceux des secondes meilleures cartes.

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, ce score sera considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur le classement informatique en brut individuel de la meilleure carte du second tour.

**Intempéries** : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée à une date ultérieure.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite).

Les équipiers pourront jouer dans l'ordre de leur choix, en se présentant aux organisateurs, une demi-heure avant l'heure de départ prévue pour le premier joueur de leur équipe.

**Recording** : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant la sortie du dernier green. Tous les joueurs du groupe encourent 1 coup pénalité sur le trou n°18 pour infraction à la Règle 5.6 (Retard déraisonnable ; cadence de jeu rapide) :

- pour le 1<sup>er</sup> groupe, s'il a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ;
- pour les autres groupes, si le groupe a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ET si l'intervalle de temps à l'arrivée entre lui et le groupe précédent est de plus de 10 minutes par rapport à l'intervalle de temps du départ (soit pour des départs espacés de 10 minutes, 20 minutes).

À l'issue de ces deux tours, les équipes seront classées des rangs 1 à 24 dans chaque division, le départage se faisant sur le résultat du second tour. En cas de disqualification ou de forfait de plusieurs équipes lors de la phase de qualification, un tirage au sort entre ces équipes sera effectué pour déterminer leur place dans le tableau de classement afin de jouer la phase de match play.

### 6. PHASE DE MATCH PLAY

**1 foursome et 2 simples en match play** sur 18 trous pour la 1<sup>re</sup> division (départs marques blanches et bleues).

**1 greensome et 2 simples en match play** sur 18 trous pour la 2<sup>e</sup> division et éventuellement promotion (départs marques jaunes et rouges).

La composition du foursome ou du greensome est libre. Les équipiers en simple joueront dans l'ordre croissant de leur index arrondi 5 jours avant l'épreuve. Aucun match ne pourra être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe. Les capitaines devront présenter la composition de leur équipe au comité de l'épreuve au plus tard une demi-heure avant le premier départ de leur équipe. Ils devront également, impérativement, se présenter ensemble au comité de l'épreuve pour signer la feuille de match.

**En cas de forfait de dernière minute d'un des joueurs (il est du devoir du capitaine d'en informer le comité de l'épreuve au plus tôt) :**

Joueur du foursome / greensome absent : Match perdu.

Joueur du 2<sup>ème</sup> simple absent : 2<sup>ème</sup> simple perdu.

Joueur du 1<sup>er</sup> simple absent : Le joueur du 2<sup>ème</sup> simple doit prendre la place du joueur du 1<sup>er</sup> simple absent. Cela entraîne la perte du 2<sup>ème</sup> simple.

Les 8 premières équipes de la première division sont qualifiées directement pour les 1/8<sup>e</sup> de finale tandis que les équipes classées de la neuvième à la vingt-quatrième place disputent un barrage (match 1 : 9<sup>e</sup> v 24<sup>e</sup> ; match 2 : 10<sup>e</sup> v 23<sup>e</sup> ; match 3 : 11<sup>e</sup> v 22<sup>e</sup> ; match 4 : 12<sup>e</sup> v 21<sup>e</sup> ; match 5 : 13<sup>e</sup> v 20<sup>e</sup> ; match 6 : 14<sup>e</sup> v 19<sup>e</sup> ; match 7 : 15<sup>e</sup> v 18<sup>e</sup> ; match 8 : 16<sup>e</sup> v 17<sup>e</sup>). En huitième de finale, le vainqueur du match 8 affrontera le premier des qualifications, celui du match 7 le second etc...).



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

Les perdants de ces barrages disputeront, pour la première division, un match pour déterminer les quatre équipes qui descendront en division inférieure pour la saison 2026 (perdant du match 1 contre perdant du match 8...), les perdants de ces matchs descendant donc en division inférieure.

Les 16 premières équipes de la seconde division (et éventuellement promotion) disputeront directement les 1/8<sup>e</sup> de finale (match 1 : 1<sup>er</sup> v 16<sup>e</sup> ; match 2 : 2<sup>e</sup> v 15<sup>e</sup> etc...).

Les demi-finales et finales se dérouleront le même jour – matin et après-midi – les perdants des demi-finales s'affrontant pour les places de troisième et quatrième. Les quatre demi-finalistes de la deuxième division accèdent à la première division pour la saison 2026 (sauf s'il s'agit d'une équipe 2 d'une AS restant en première division).

### 7. PRIX

Il est décerné un titre de champion de Ligue par division. Les trophées seront remis le jour de la finale aux clubs vainqueurs afin de faire une photo mais seront conservés par la Ligue qui fera graver sur chacun le nom du club victorieux. Les répliques seront remises en même temps et resteront la propriété des clubs.

Les joueurs des équipes finalistes seront récompensés.

### 8. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

1 représentant du club accueillant la compétition ; 1 représentant de la Ligue ; 1 arbitre et sera affiché au tableau officiel.

### 9. TABLEAUX PHASE DE MATCH PLAYS



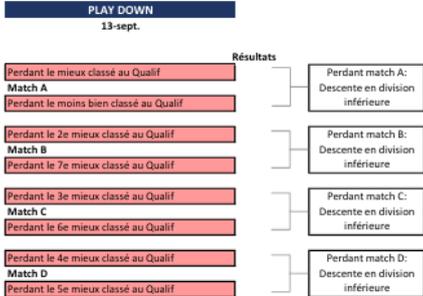


# Ligue de Golf Paris Île-de-France



## CHAMPIONNAT 2025 - DIVISION 1

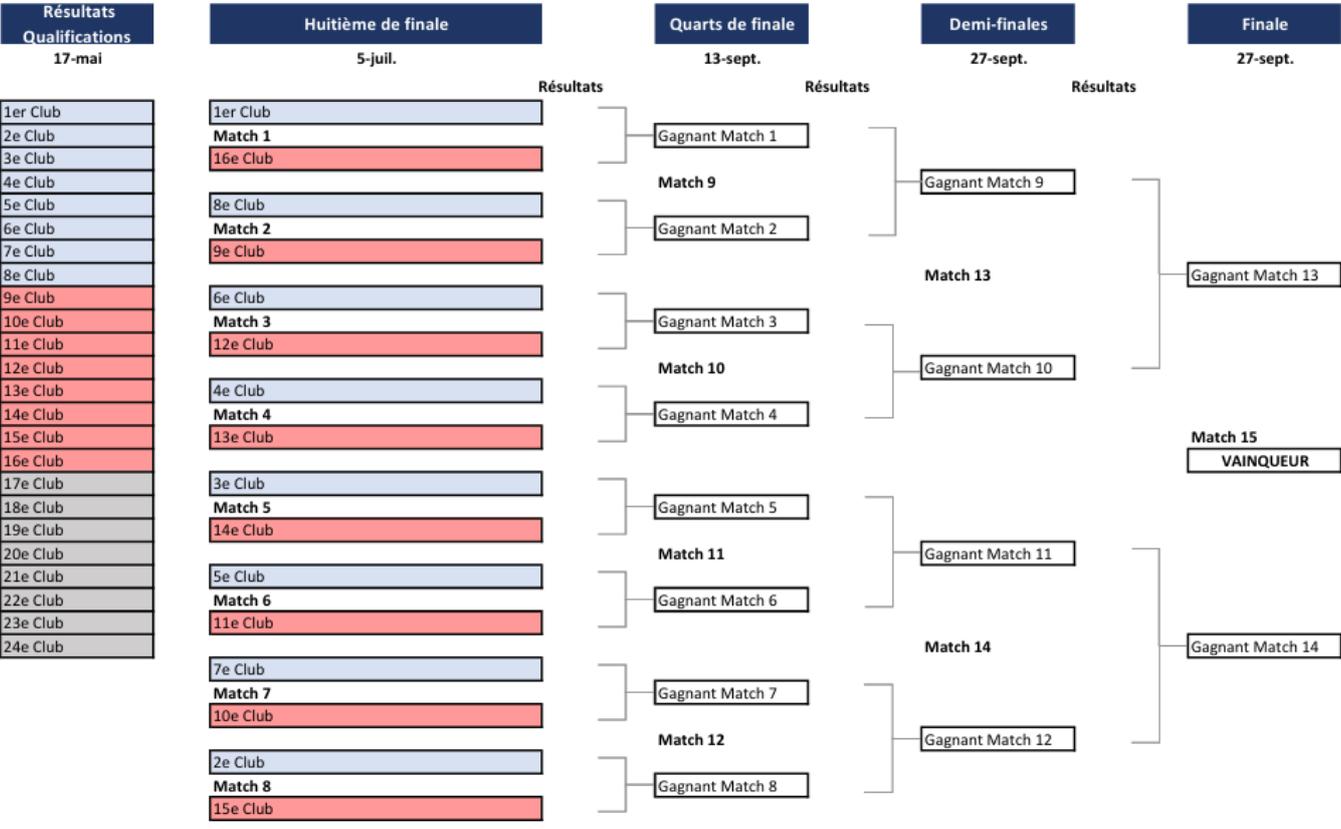






## CHAMPIONNAT 2025 - DIVISION 2







## Ligue de Golf Paris Île-de-France

# CRITÉRIUM + 2025 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE Règlement

Épreuve en stableford net  
Couplée avec le challenge féminin dont le règlement suit.

QUALIFICATIONS		
	Groupe A	Groupe B
1 <sup>er</sup> tour	Samedi 05 Avril Golf de Forges les Bains	Samedi 05 Avril Golf de Lésigny
2 <sup>e</sup> tour	Samedi 10 Mai Golf de Lésigny	Samedi 10 Mai Golf de Forges les Bains
<b>FINALE</b> Samedi 28 Juin Golf de Seraincourt		

### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### ASSOCIATIONS ou CE ou CSE :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe par association ou CE ou CSE. **En cas de places libres (moins de 21 équipes inscrites), une 2<sup>ème</sup> équipe par association ou CE ou CSE sera admise dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. (un joueur ayant déjà joué dans une des 2 équipes ne pourra pas jouer dans l'autre lors des autres tours).**

#### MEMBRES DES ÉQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve et devra être compris entre 16,5 et 45,4 ; cependant tout joueur ayant commencé cette épreuve, pourra la terminer même si son index sort du cadre de la limite exigée. Ce nouvel index sera pris compte pour l'attribution de ses points.

L'équipe comportera 4 joueurs ou joueuses de l'Association (ou CE ou CSE) dont la composition pour chaque tour sera :

**au minimum 2 salarié(e)s titulaires** de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise (ou CE ou CSE);  
**au maximum 2 non-salarié(e)s majeur(e)s adhérent(e)s à l'Association d'entreprise** et enregistré(e)s comme tel(le)s sur l'Extranet <https://xnet.ffgolf.org/>, selon procédure de rattachement FFGolf.

Les différents statuts des joueurs « Salariés » et « Non salariés » de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié devront être certifiés par écrit par le responsable de la section golf du club. Les compositions d'équipe pourront changer à chaque tour en respectant les minima et maxima tels que définis ci-dessus. Toute présentation d'équipe non conforme sera refusée au départ ou les cartes annulées à l'arrivée. À la première infraction relevée concernant le statut d'un joueur, sa carte de score ne sera pas prise en compte. La seconde infraction relevée pour le même motif entraînera la disqualification immédiate de l'équipe pour la compétition.

#### CERTIFICAT MÉDICAL :

Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

### DROIT A L'IMAGE :

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, responsables de club...) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

### 2. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier ou courriel auprès de la Ligue de Paris Île-de-France.

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à **50 €** par équipe. **Ils doivent parvenir au plus tard le 21 Février 2025** à l'adresse suivante (paiement par virement de préférence, motif : nom de l'AS + nom de l'épreuve) :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt

Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

**Les Green-Fees Équipe (225 €) devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque, au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France.** Un reçu sera envoyé par courriel (sur demande uniquement). Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) à partir du Mardi précédent l'épreuve seront redevables du Green-Fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le critérium l'année prochaine.

### Le nombre d'équipes par groupe est limité à 21 (ordre d'arrivée des inscriptions).

La liste des équipiers devra être saisie sur l'Extranet FFG <https://xnet.ffgolf.org/> au plus tard le lundi avant l'épreuve, avec possibilité de prévoir jusqu'à deux remplaçants. Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue [www.lgpidf.com](http://www.lgpidf.com) 48h avant l'épreuve.

### 3. FORME DE JEU

STABLEFORD NET / 4 simples / 18 trous

Marques de départ : JAUNES, pour les Messieurs – ROUGES, pour les Dames

COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 4 joueurs ou joueuses.

### 4. ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Les équipes inscrites à cette épreuve seront réparties en deux groupes pour les tours de qualification. Les quatre équipes ayant terminé en tête du critérium en 2024 (AGPN, ATSCAF Paris, ASGAF et BNP Paribas) seront réparties dans les deux groupes, si elles désirent s'inscrire. Chaque équipe jouera 2 tours (4 simples sur 18 trous, en stableford net, pour chaque tour).

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores.

**Le classement pour chacun des tours, permettra l'attribution de points, suivant le barème ci-dessous :**

1 <sup>er</sup>	18 pts	5 <sup>e</sup>	11 pts	9 <sup>e</sup>	7 pts	13 <sup>e</sup>	3 pts
2 <sup>e</sup>	15 pts	6 <sup>e</sup>	10 pts	10 <sup>e</sup>	6 pts	14 <sup>e</sup>	2 pts
3 <sup>e</sup>	13 pts	7 <sup>e</sup>	9 pts	11 <sup>e</sup>	5 pts	15 <sup>e</sup>	1 pt
4 <sup>e</sup>	12 pts	8 <sup>e</sup>	8 pts	12 <sup>e</sup>	4 pts	16 <sup>e</sup> et +	0 pt

Si des équipes sont à égalité, les points ne seront pas partagés. Le départage se fera sur la carte non prise en compte (une carte non rendue étant considérée comme la plus mauvaise), puis sur la meilleure carte, puis sur la seconde.

En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur le classement informatique en net individuel de la meilleure carte

**Intempéries** : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

Il faut qu'au moins deux vagues complètes soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins **2 vagues complètes** ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

**Recording :** les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant la sortie du dernier green. Tous les joueurs du groupe encourent la pénalité générale sur le trou n°18 pour infraction à la Règle 5.6 (Retard déraisonnable ; cadence de jeu rapide) :

- pour le 1<sup>er</sup> groupe, s'il a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ;
- pour les autres groupes, si le groupe a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ET si l'intervalle de temps à l'arrivée entre lui et le groupe précédent est de plus de 10 minutes par rapport à l'intervalle de temps du départ.

À l'issue des deux tours, un classement sera établi dans chacun des groupes A et B et **10 équipes par groupe seront qualifiées pour la finale régionale. Dans chaque groupe, en cas d'ex aequo à la dixième place le départage se fera sur le résultat du second tour.**

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, ce score sera considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres.

### 5. FINALE

Les 20 équipes qualifiées joueront une finale en stableford net. Les points acquis lors des tours de qualification ne seront pas conservés pour cette finale. En revanche, la participation au challenge féminin octroiera des points qui seront ajoutés à ceux obtenus lors de la finale : un point pour toute association participant à cette épreuve féminine, cinq points pour l'équipe vainqueur, trois points pour la seconde. Le score de l'équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores, à laquelle ces bonifications seront ajoutées.

**Intempéries :** Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins deux vagues complètes soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins **2 vagues complètes** ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

**Recording :** les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant l'heure de sortie du dernier green telle qu'indiquée sur la carte de score. Toute partie se présentant au recording plus de vingt minutes après la partie qui la précède encourra une pénalité de d'un point pour chaque joueur.

Départage pour le classement final : même système de départage pour cette épreuve que pour les poules qualificatives, après prise en compte des bonifications liées au challenge féminin.

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, ce score sera considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres.

### 6. PRIX

Le trophée régional sera remis le jour de la finale, au club vainqueur afin de faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui y fera graver le nom du club victorieux.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

### 7. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

1 représentant du club accueillant la compétition ; 1 représentant de la Ligue ; 1 arbitre et sera affiché au tableau officiel.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

# CHALLENGE FÉMININ 2025 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

## Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

### Épreuve en stableford net

Samedi 14 Juin 2025

Golf de Guerville

#### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### ASSOCIATIONS ou CE ou CSE :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe par association ou CE ou CSE.

Chaque association (ou CE ou CSE) pourra inscrire plusieurs équipes de 3 ou 4 joueuses. Le nombre d'équipes étant limité à 30, nous retiendrons la première équipe de chaque AS puis une deuxième équipe voire une troisième dans l'ordre d'inscription.

##### MEMBRES DES ÉQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve, sans limite d'index.

**Être membre de l'association d'entreprise (ou CE ou CSE), qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.**

Les joueuses d'entreprise licenciées dans un club avec terrain (liens 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrées comme membre de l'association d'entreprise qu'ils représentent (voir procédure par l'Extranet <https://xnet.ffgolf.org/>).

##### CERTIFICAT MÉDICAL :

Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

##### DROIT A L'IMAGE :

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, responsables de club...) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

**L'équipe devra être composée au minimum de deux salariées titulaires de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié pour les équipes composées de 4 joueuses. Pour les équipes de 3 joueuses, il faudra au minimum 1 salariée titulaire de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié** Cette qualification devra être certifiée par le



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

responsable de la section golf du club. Chaque équipe pourra cependant présenter une ou deux joueuses non salariées majeures (retraitées, ancienne salariée, conjointe, autre) de l'entreprise à condition qu'elle soit licenciée de l'AS ou rattachée à celle-ci.

### 2. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier ou courriel auprès de la Ligue de Paris Île-de-France en utilisant le formulaire en fin du règlement de cette épreuve.

**Les green-fees Équipe (220 € pour les équipes de 4 joueuses, 180 € pour les équipes de 3 joueuses) devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque, au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France.** Un reçu sera envoyé par courriel (sur demande uniquement). Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) à partir du Mardi précédent l'épreuve seront redevables du Green-Fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le critérium l'année prochaine.

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt  
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

**La liste des équipières devra être transmise à la Ligue de Paris Île-de-France par retour de la fiche d'inscription que vous trouverez en fin de règlement.**

### 3. FORME DE JEU

STABLEFORD NET / un double en chapman, un ou deux simples / 18 trous

Marques de départ : ROUGES,

**COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 3 ou 4 joueuses.**

**COMPÉTITION NE COMPTANT PAS POUR L'INDEX**

Chaque équipe sera composée au minimum d'un double jouant en chapman, et d'un ou deux simples, la meilleure des deux cartes de simples étant retenue pour le classement fait par addition du score de ce simple avec celui du double. Les départs seront en principe donnés en shot gun.

Le départage se fera sur la carte non prise en compte (pour une équipe de trois joueuses, la carte manquante sera considérée comme la moins bonne), puis sur la meilleure carte de simple, puis les 9 derniers trous de ces cartes, puis les six derniers, puis les trois derniers.

La participation au challenge féminin octroiera des points pour le classement final du critérium, qui seront ajoutés à ceux obtenus lors de la finale de ce critérium : un point pour toute association participant au challenge féminin, cinq points pour l'équipe vainqueur, trois points pour la seconde.

### 4. PRIX

Les deux premières équipes seront récompensées.

### 5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

1 représentant du club accueillant la compétition ;

1 représentant de la Ligue ;

1 arbitre,

et sera affiché au tableau officiel.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

# CHALLENGE FÉMININ 2025 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

### Fiche d'Inscription

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Vendredi 30 Mai 2025**

Droit d'inscription pour la compétition : 220€ pour une équipe de 4 joueuses et 180€ pour une équipe de 3 joueuses

#### EQUIPE FEMININE

	Noms	Prénom	N° licence	Index
Double Chapman				
Simple 1				
Simple 2				

#### INFORMATIONS

Mail de la Capitaine d'équipe : .....

Téléphone de la Capitaine : .....

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

	SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
TITULAIRE DU COMPTE				
LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF				
2 AVENUE DU GOLF				
78280 GUYANCOURT				
DOMICILIATION : ST QUENTIN EN YVELINES (02190)				
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB	
30003	02190	00037260177	20	
Identification Internationale (IBAN)				
IBAN FR76 3000 3021 9000 0372 6017 720				
Identification Internationale de la Banque (BIC)				
SOGEFRPP				



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

# CHALLENGE 36+ 2025 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE **Règlement**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

### Épreuve en stableford net

QUALIFICATIONS	
1 <sup>er</sup> tour et 2 <sup>e</sup> tour	<b>Samedi 12 Avril 2025</b> <b>Golf du Haras de Jarly</b>
3 <sup>e</sup> tour et 4 <sup>e</sup> tour	<b>Samedi 24 Mai 2025</b> <b>Golf de Gonesse</b>
5 <sup>e</sup> tour	<b>Samedi 21 Juin 2025</b> <b>Golf de Saint-Quentin en Yvelines</b>

Épreuve sponsorisée par UGOLF

## 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

### ASSOCIATIONS ou CE ou CSE :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue.

Chaque association (ou CE ou CSE) pourra inscrire plusieurs équipes de 3 joueurs ou 2 joueurs. Le nombre d'équipes étant limité à 24 nous retiendrons la première équipe de chaque AS puis une deuxième équipe voire une troisième dans l'ordre d'inscription.

### MEMBRES DES ÉQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve et devra être compris entre 36,0 et 54.

Cependant tout joueur ayant commencé cette épreuve, pourra la terminer même si son index sort du cadre de la limite exigée. Ce nouvel index sera pris compte pour l'attribution de ses points.

Être membre de l'association d'entreprise (ou CE ou CSE), qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

Les joueurs d'entreprise licenciés dans un club avec terrain (lien 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrés comme membre de l'association d'entreprise qu'ils représentent (voir procédure par l'Extranet <https://xnet.ffgolf.org/>).

### CERTIFICAT MÉDICAL :

Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

### **DROIT A L'IMAGE :**

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, responsables de club...) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

L'équipe devra être composée au minimum d'un salarié de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié. Cette qualification devra être certifiée par le responsable de la section golf du club.

### **2. ENGAGEMENTS**

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris Île-de-France  
Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à 50 € par équipe.

**Ils doivent parvenir au plus tard le 21 Février 2025** à l'adresse suivante (paiement par virement de préférence, motif : nom de l'AS + nom de l'épreuve) :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av du golf, 78280 Guyancourt  
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

**Les green-fees Équipe 185 € (pour 3 joueurs), 125€ (2 joueurs) devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France (prix pour les deux 9T de la journée).** Un reçu sera envoyé par courriel (sur demande uniquement). Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) à partir du Mardi précédent l'épreuve seront redevables du Green-Fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le challenge 36+ l'année prochaine.

### **Le nombre d'équipes est limité à 24.**

La liste des équipiers devra être transmise à la Ligue de Paris Île-de-France par **saisie sur l'Extranet <https://xnet.ffgolf.org> au plus tard le lundi avant l'épreuve.** Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue [www.lgpidf.com](http://www.lgpidf.com) 48h avant l'épreuve.

### **3. FORME DE JEU**

#### **STABLEFORD NET / 3 simples / 9 trous**

Marques de départ : BLEUES pour les Messieurs et ROUGE pour les Dames

COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 3 joueurs ou joueuses.

### **4. FORMAT DE L'ÉPREUVE**

Chaque équipe jouera 5 tours, en stableford net, pour chaque tour. Les tours 1&2 ainsi que les tours 3&4 seront regroupés le même jour, sur le même golf, un tour le matin, un tour l'après-midi.  
(2x9 trous). Le 5<sup>ème</sup> tour se jouera lui sur 18 trous.

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition des deux meilleurs scores.

A la fin du 5<sup>ème</sup> tour, un classement par équipes sera établi par l'addition des scores de l'équipe sur chaque tour.

En cas d'égalité à l'issue des 5 tours, les équipes seront départagées d'abord sur les résultats du 5<sup>ème</sup> tour, puis sur la carte non prise en compte lors de ce 5<sup>ème</sup> tour, puis sur la meilleure carte du 5<sup>ème</sup> tour, puis de la même manière sur les résultats du 4<sup>ème</sup> tour.

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, ce score sera considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres



## *Ligue de Golf Paris Île-de-France*

**Intempéries** : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée à une date ultérieure.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite).

Les équipiers pourront jouer dans l'ordre de leur choix, en se présentant aux organisateurs, une demi-heure avant l'heure de départ prévue pour le premier joueur de leur équipe.

**Recording** : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant la sortie du dernier green (sauf shotgun). Tous les joueurs du groupe encourent 1 coup pénalité sur le trou n°18 pour infraction à la Règle 5.6 (Retard déraisonnable ; cadence de jeu rapide) :

- pour le 1<sup>er</sup> groupe, s'il a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ;
- pour les autres groupes, si le groupe a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ET si l'intervalle de temps à l'arrivée entre lui et le groupe précédent est de plus de 10 minutes par rapport à l'intervalle de temps du départ.

### **5. PRIX**

Les joueurs des trois premières équipes seront récompensés.

### **6. COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

- 1 représentant du club accueillant la compétition ;
- 1 représentant de la Ligue ;
- 1 arbitre, net sera affiché au tableau officiel.



*Ligue de Golf Paris Île-de-France*

**CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 2025  
DU GOLF D'ENTREPRISE  
DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE**  
**Règlement**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

**Épreuve en stroke play brut et net**

**Vendredi 06 Juin 2025**

**Golf du Château de Raray**

**JOUEUSES et JOUEURS :** (voir le règlement général des épreuves amateurs)

Ouvert aux joueurs amateurs français ou étrangers membres d'une association d'entreprise ou d'un CE ou CSE affilié **d'index inférieur ou égal à 14,4 pour les messieurs, et 18,4 pour les dames**. L'index pris en compte est celui à la clôture des inscriptions.

Être membre d'une association d'entreprise de la Ligue de Paris Île-de-France (le joueur devra soit être licencié d'une AS d'entreprise ou d'un CE ou CSE affilié soit référencé dans le club qu'il représente via Extranet <https://xnet.ffgolf.org/>)

**Être salarié(e) titulaire de l'établissement** dont dépend l'association d'entreprise ou du CE ou CSE. Cette qualification devra être certifiée par le responsable de la section golf du club.

**CERTIFICAT MÉDICAL :**

Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

**DROIT A L'IMAGE :**

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, responsables de club...) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

### 1. ENGAGEMENTS

L'inscription des participants devra se faire via le formulaire d'inscription disponible sur le site [www.lgpidf.com](http://www.lgpidf.com), figurant en fin du règlement de cette épreuve.

Le nombre de participants est limité à 90 (joueurs et joueuses confondues) dans l'ordre des inscriptions.

Le droit d'inscription, comprenant le green fee et un jeton de practice, est fixé à 65 € par participant (paiement par virement de préférence, motif : nom de l'AS + nom de l'épreuve).

**La date limite d'inscription est fixée au Vendredi 23 Mai 2025 :**

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt  
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : [contact@lgpidf.com](mailto:contact@lgpidf.com)

Les heures de départ, établies par la Ligue au moins 48 h avant l'épreuve dans l'ordre des index décroissants, seront données par téléphone ou (de préférence) consultables sur le site Internet de la Ligue : [www.lgpidf.com](http://www.lgpidf.com)

### 2. FORME DE JEU (VOIR REGLEMENT GENERAL FEDERAL)

**Stroke play brut et net / 18 trous / série Dames et série Messieurs**

**Marques de départ : BLANCHES, pour les Messieurs, BLEUES, pour les Dames.**

En cas d'égalité le départage sera fait sur les 9 derniers trous de la carte puis sur les 6 derniers trous, les 3 derniers trous et enfin sur le dernier trou.

**Recording :** les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant la sortie du dernier green. Tous les joueurs du groupe encouront 1 coup pénalité sur le trou n°18 pour infraction à la Règle 5.6 (Retard déraisonnable ; cadence de jeu rapide) :

- pour le 1<sup>er</sup> groupe, s'il a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ;
- pour les autres groupes, si le groupe a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ET si l'intervalle de temps à l'arrivée entre lui et le groupe précédent est de plus de 10 minutes par rapport à l'intervalle de temps du départ.

### 3. PRIX

Il sera décerné :

- un titre de champion de Ligue messieurs (1<sup>er</sup> du classement brut) ;
- un titre de champion de Ligue dames (1<sup>ère</sup> du classement brut) ;
- un titre de champion net messieurs (1<sup>er</sup> du classement net) ;
- un titre de championne net dames (1<sup>ère</sup> du classement net).

#### **Le brut prime le net.**

Les trophées seront remis le jour de la finale aux vainqueurs afin de faire une photo mais seront conservés par la Ligue qui fera graver sur chacun le nom du vainqueur. Les répliques seront remises en même temps et resteront la propriété des vainqueurs.



*Ligue de Golf Paris Île-de-France*

## **SÉLECTION POUR LE CHAMPIONNAT FÉDÉRAL INDIVIDUEL DU GOLF D'ENTREPRISE**

**Le Championnat fédéral du golf d'entreprise Dames et Messieurs se déroulera les 30 et 31 Août 2025 sur le golf de Grenoble-Bresson.**

**Les joueurs qualifiés pour cette épreuve seront les quatre premiers en brut, sous réserve qu'il soit possible de constituer une équipe mixte (si les quatre premiers sont du même sexe, le premier ou la première de l'autre sexe sera qualifié(e) au détriment du ou de la quatrième). La Ligue de Paris Île-de-France se réserve une wild-card pour compléter son équipe.**

**Si un joueur ou une joueuse qualifié(e) pour le championnat fédéral se désiste, il (elle) sera remplacé(e) par le suivant (ou la suivante) lors de la qualification.**

**Pour le classement par ligue concomitant au championnat de France individuel, la Ligue de Paris Île-de-France présentera une équipe de 5 joueurs, obligatoirement mixte, composée des joueurs et joueuses ci-dessus.**

**La Ligue contribuera aux frais des joueurs.**

### **4. COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

1 représentant du club accueillant la compétition ; 1 représentant de la Ligue ; 1 arbitre et sera affiché au tableau officiel.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

**CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 2025  
DU GOLF D'ENTREPRISE  
DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE  
Vendredi 06 Juin 2025  
Golf du Château de Raray  
Fiche d'Inscription**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION** : Vendredi 23 Mai 2025.

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 18 trous de l'épreuve, est fixé à **65 €** par joueur.

**Club d'Entreprise** : .....N° :

Nom.....Prénom.....

N° licence : \_\_ / \_\_ / \_\_ Index : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

			
SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE			
LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF			
2 AVENUE DU GOLF			
78280 GUYANCOURT			
DOMICILIATION : ST QUENTIN EN YVELINES (02190)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	02190	00037260177	20
Identification Internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3021 9000 0372 6017 720			
Identification Internationale de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			

# CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE PITCH AND PUTT 2025 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

## Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

### Épreuve en brut

Samedi 04 Octobre 2025

Golf de Lésigny

## 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

### JOUEUSES et JOUEURS :

Ouvert aux joueurs amateurs français ou étrangers membres d'une association d'entreprise ou rattachés à un CE ou CSE affilié d'**index inférieur ou égal à 45,0**. Être membre d'une association d'entreprise de la ligue de Paris Île-de-France (le joueur devra soit être licencié d'une AS d'entreprise ou d'un CE ou CSE affilié, soit référencé dans le club qu'il représente via Extranet <https://xnet.ffgolf.org/>).

Être salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattaché au CE ou CSE affilié. Cette qualification devra être certifiée par écrit par le responsable de la section golf du club.

**Aucune possibilité de participation de non salarié titulaire car cette épreuve est qualificative pour une épreuve fédérale.**

### CERTIFICAT MÉDICAL :

Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

### DROIT A L'IMAGE :

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, responsables de club...) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

## 2. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire **par les clubs** par courrier ou par courriel accompagnée du bulletin d'inscription (disponible sur le site de la Ligue de Paris Île-de-France), directement auprès du secrétariat de la Ligue de Paris Île-de-France.

**Le nombre d'équipes de 2 joueurs est limité à 18** pour toute la Ligue (dans l'ordre des inscriptions)

**Le nombre d'équipes est limité à 1 par club. En cas de place disponible, les clubs pourront engager une 2<sup>ème</sup> équipe, dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Les associations devront donc indiquer quelle est leur équipe première, seule susceptible de se qualifier pour le championnat fédéral.**

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 36 trous compact de l'épreuve, est fixé à **80 €** par équipe. **Les green-fees Équipe devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque, au plus tard le 26 Septembre 2025 à la Ligue de Paris Île-de-France.** Un reçu sera envoyé par courriel (sur demande uniquement). Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) à partir du Mardi précédent l'épreuve seront redevables du Green-Fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le critérium l'année prochaine.

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt  
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

Les départs, établis par la Ligue, seront donnés en shot gun à 9h00 pour le premier tour, et 13h30 pour le second. Ils seront consultables sur le site Internet de la Ligue [www.lgpidf.com](http://www.lgpidf.com) 48h avant l'épreuve.

### 3. FORME DE JEU (VOIR REGLEMENT GENERAL FEDERAL)

#### Stroke play / 36 trous / 18 trous par tour (2\*9 trous consécutifs)

À chaque tour de 18 trous, les 3 meilleurs scores sur 9 trous sur les 4 de l'équipe sont retenus, et sont additionnés pour le classement final. La longueur de chaque trou n'excédera pas 90 mètres, la longueur totale sur 9 trous n'excédera pas 600 mètres. Les cadets ne sont pas autorisés.

**Les joueurs ne peuvent utiliser que trois clubs, y compris le putter.**

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, les équipes seront départagées en comparant les cartes non prises en compte sur le **deuxième tour**, puis celui des meilleures cartes de ce tour, puis celui des secondes meilleures cartes, etc...

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des parcours de 18 trous, il sera considéré comme étant la carte la plus mauvaise par rapport à tous les autres.

**Recording :** les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les meilleurs délais après la sortie du dernier green (shotgun).

Les départs de l'épreuve seront publiés sur le site de la Ligue de Paris Île-de-France 48h00 avant l'épreuve.

### 4. SÉLECTION

Seules les équipes premières pourront prétendre à la qualification pour le Championnat fédéral par équipe de Pitch and Putt du golf d'entreprise de 2026 qui se déroulera au printemps 2026 (golf et date à préciser).

**Cette épreuve se déroulera sur 36 trous le samedi après-midi et 36 trous le dimanche matin.**

**Les 2 premières équipes du championnat de ligue seront qualifiées (sous réserve des quotas 2025).**

La ligue participera aux frais des équipes.

### 5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

1 représentant du club accueillant la compétition ;

1 représentant de la Ligue ;

1 arbitre,

et sera affiché au tableau officiel.

**CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE PITCH AND PUTT 2025  
DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE  
DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE**

**Samedi 04 Octobre 2025**

Golf de Lésigny

**Fiche d'Inscription**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION** : Vendredi 26 Septembre 2025.

Epreuve limité à 2 équipes par AS

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 36 trous compact de l'épreuve, est fixé à **80 €** par équipe.

**Club d'Entreprise** : .....N° :

**Joueur 1** : Nom.....Prénom.....

N° licence : \_\_ / \_\_ / \_\_      Index :.....

**Joueur 2** : Nom.....Prénom.....

N° licence \_\_ / \_\_ / \_\_      Index :.....

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

 SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE			
LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF			
2 AVENUE DU GOLF			
78280 GUYANCOURT			
DOMICILIATION : ST QUENTIN EN YVELINES (02190)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	02190	00037260177	20
Identification Internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3021 9000 0372 6017 720			
Identification Internationale de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			

# CHALLENGE 2025 DES PRÉSIDENTS ET CAPITAINES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

## Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

### Formule Scramble à 3 / 4 (selon le nombre de joueurs)

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

GOLF DU LIBERTY COUNTRY CLUB

#### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### ASSOCIATIONS ou CE ou CSE :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue.

Le challenge est ouvert aux responsables des sections golf des associations d'entreprise de la ligue de Paris Île-de-France et au capitaine de leurs équipes (deux représentants maximums par AS). Délégation peut être donnée au correspondant développement ou aux autres membres du bureau.

##### DROIT A L'IMAGE :

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, responsables de club...) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

#### 2. ENGAGEMENTS

L'inscription des joueurs (ou joueuses) devra se faire **par les AS** par courrier ou par courriel accompagnée du bulletin d'inscription (disponible sur le site de la Ligue de Paris Île-de-France), directement auprès du secrétariat de la Ligue de Paris Île-de-France avant le **05 Septembre 2025**, ainsi que le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice et les green fees des joueurs fixé à **65 €** par joueur, et devra parvenir à la Ligue, au plus tard le **12 Septembre 2025** à l'adresse suivante :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt  
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

Le départ sera donné en shot gun (heure à déterminer).

Le nombre de participants est limité à 72, dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

#### 3. FORME DE JEU

Scramble à 3 ou 4 (selon le nombre de joueurs) / STROKE PLAY BRUT  
Marques de départ : JAUNES, pour les Messieurs, ROUGES, pour les Dames.

#### 4. PRIX

Les 3 premières équipes seront récompensées.

L'épreuve sera suivie d'un déjeuner offert par la Ligue à tous les participants.

Contrairement à l'année 2024, la réunion d'information se tiendra le Jeudi 20 Novembre 2025 à 18H00 au siège de la FFGOLF, à Levallois-Perret, l'occasion de présenter le palmarès

# CHALLENGE 2025 DES PRÉSIDENTS ET CAPITAINES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE

Samedi 20 Septembre 2025

GOLF DE L'EMBLEME (Liberty Country Club)

Fiche d'Inscription

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION** : Vendredi 05 Septembre 2025.

Épreuve limitée à 2 joueurs par AS, président, capitaine (correspondant développement)

Droit d'inscription pour la compétition : 65 € par joueur comprenant le jeton de practice et le green-fee.

Le repas est offert pour les joueurs de la compétition.

**Club d'Entreprise** : ..... **N°** :

**Joueur 1** : Nom.....Prénom.....

N° licence : \_\_ / \_\_ / \_\_ Index : .....

Président AS / section golf

Capitaine des équipes

Correspondant développement

**Joueur 2** : Nom.....Prénom.....

N° licence \_\_ / \_\_ / \_\_ Index : .....

Président AS / section golf

Capitaine des équipes

Correspondant développement

## **PARTICIPATION AU REPAS après la compétition :**

Président  oui  non

Capitaine équipes  oui  non

Correspondant développement  oui  non

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France ou de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

			
SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE			
LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF			
2 AVENUE DU GOLF			
78280 GUYANCOURT			
DOMICILIATION : ST QUENTIN EN YVELINES (02190)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	02190	00037260177	20
Identification Internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3021 9000 0372 6017 720			
Identification Internationale de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			